



PLAN STRATÉGIQUE

2^{ÈME} VERSION - JUIN 2022





AMBITION

Accélérer l'**ATTÉNUATION** du changement climatique

Intensifier l'**ADAPTATION** de l'agriculture au changement climatique

Améliorer la **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

L'ambition de l'Initiative « 4 pour 1000 » est d'encourager les utilisateurs des terres à s'orienter vers une agriculture et une sylviculture diversifiée, productives, efficaces dans l'utilisation des ressources et hautement résilientes, basées sur une gestion appropriée des ressources naturelles, en particulier des terres, des sols et de l'eau, renforçant les activités agricoles et l'économie mondiale en assurant un développement durable.

Cette Initiative invite toutes les parties prenantes (producteurs, communauté scientifique, secteur privé, organisations non gouvernementales (ONG), autorités régionales et locales, pays, organisations internationales, banques de développement, fondations, etc.) à promouvoir et à mettre en œuvre des actions pratiques fondées sur la science pour maintenir et gérer les sols afin qu'ils soient sains et vivants, et donc fertiles, et qu'ils soient un puits de carbone et non une source, sur la base d'expériences réussies et du soutien de la science et de la méthodologie rationnelle.

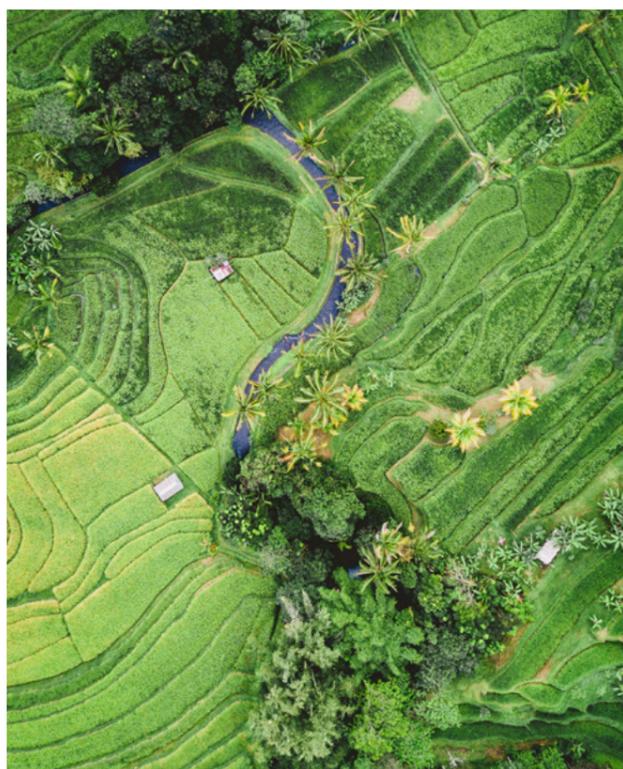
L'Initiative veut impliquer les parties prenantes pour qu'elles contribuent à développer une plateforme de surveillance mondiale afin de mieux quantifier les stocks de carbone du sol et établir des politiques publiques adéquates encourageant les agriculteurs et les forestiers à adopter des pratiques agricoles qui conservent et augmentent les stocks de carbone du sol.

VISION 2050

Partout dans le monde, des sols sains et riches en carbone pour lutter contre le changement climatique et mettre un terme à la faim.

MISSION 2030

Fournir un cadre de soutien et un plan d'action pour conceptualiser, mettre en œuvre, promouvoir et suivre des actions sur la santé des sols (SH) et le carbone organique des sols (SOC), grâce à une collaboration renforcée entre les parties prenantes du secteur « Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres » (AFOLU), conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.



DES PRINCIPES DIRECTEURS

Nous croyons en :

La SH au centre des actions

Des agriculteurs / forestiers comme des acteurs clés et centraux, gestionnaires de leurs propres systèmes agricoles / forestiers

Une approche territoriale qui respecte les droits des terres et les détenteurs, s'adapte aux conditions locales, suit le principe de subsidiarité et renforce l'appropriation locale de l'action

Une approche fondée sur la science et axée sur les résultats, avec l'aide d'un comité scientifique et technique (CST) international et multidisciplinaire de l'Initiative « 4 pour 1000 »

Un secrétariat exécutif de l'Initiative « 4 pour 1000 » qui facilite et organise, et les membres et partenaires qui agissent et mettent en œuvre de façon volontaire.

Un accent sur le renforcement de la collaboration inter-institutionnelle

Une approche multipartite et une coopération public-privé qui favorisent le soutien mutuel entre les acteurs, l'accès ouvert et des données ouvertes et l'allocation optimale des ressources, y compris aux agriculteurs / forestiers

La capacité d'apprendre, l'agilité, la volonté et l'esprit d'équipe à tous les niveaux offrant la flexibilité et le dynamisme nécessaires pour relever les défis complexes à venir

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes dans l'agriculture

L'inclusion des groupes ethniques minoritaires.



BUTS ET OBJECTIFS

Les buts sont des objectifs généraux à long terme qui définissent la réalisation de la vision

P. 6-7	BUT A CRÉATION ET CONCEPTUALISATION	Faciliter la création et la conceptualisation de politiques, d'instruments et de mécanismes qui soutiennent la capacité des parties prenantes à mettre en œuvre l'Initiative.
P. 8-9	BUT B MISE EN ŒUVRE	Améliorer l'environnement propice à la mise en œuvre à grande échelle de l'Initiative sur le terrain.
P. 10-11	BUT C PROMOTION	Plaidoyer et sensibilisation pour favoriser un engagement envers la vision de l'Initiative par toutes les parties prenantes.
P. 12-13	BUT D COLLABORATION	Favoriser l'interaction et la collaboration entre les parties prenantes pour réaliser la vision de l'Initiative.
P. 14-15	BUT E SUIVI	Établir un cadre scientifique international pour la surveillance, la notification et la vérification, ainsi que l'évaluation de l'impact.
P. 14-15	BUT F ACTIONS TRANSVERSALES	Promouvoir la viabilité à long terme et la mise à l'échelle de l'Initiative grâce à la participation des citoyens, à la mobilisation des ressources et aux rapports sur les progrès.



A - CRÉATION ET CONCEPTUALISATION

OBJECTIFS

Chaque objectif est défini par son titre, sa description, son niveau de référence 2022 (état actuel), sa cible 2030 et 2050.

	TITRE	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE 2020	CIBLE 2030	CIBLE 2050
A1 CDN (CF)*	Veiller à ce que la SH et le SOC soient des éléments essentiels des contributions déterminées au niveau national (CDN).	Toutes les parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) incluent la SH et le SOC dans leurs CDN et tiennent compte des deux dans leurs plans et programmes nationaux d'agriculture, de foresterie et d'utilisation des terres.	En 2019, sur les CDN de 196 pays, seuls 28 ont spécifié des objectifs, des politiques ou des mesures de COS, de tourbières ou de zones humides.	Tous les pays membres et partenaires de l'Initiative « 4 pour 1000 » incluent des objectifs quantitatifs pour la SH et le SOC dans leurs CDN et documents connexes et les réfèrent dans leurs plans et programmes nationaux pour l'agriculture, la foresterie et l'utilisation des terres.	Toutes les Parties à la CCNUCC incluent des objectifs quantitatifs pour la SH et le SOC dans leurs CDN et documents connexes et les réfèrent dans leurs plans et programmes nationaux pour l'agriculture, la foresterie et l'utilisation des terres.
A2 DÉVELOPPEMENT DE PROJET (GF)*	Soutenir le développement et la mise en œuvre de nombreux projets innovants sur la SH et le SOC.	Les projets innovants sur le terrain, qui se concentrent sur la SH et le SOC et sont cohérents avec la vision « 4 pour 1000 » ainsi qu'avec l'ensemble de critères et d'indicateurs pour l'évaluation formative des projets développés par le CST, sont encouragés, facilités et financés.	Un appel à projets a été lancé. 5 à 10 projets de qualité ont été évalués comme étant conformes à la vision « 4 pour 1000 » et aux critères et indicateurs de la STC.	Des mécanismes internationaux qui financent des projets axés sur la SH et l'atténuation du changement climatique par la séquestration du carbone (y compris des projets locaux et à petite échelle) sont établis et fonctionnent sur la base d'un système harmonisé pour le développement, le suivi et l'évaluation de projets. L'appel à projets « 4 pour 1000 » et l'avis scientifique et technique accompagnent au moins 30 projets par an dans l'obtention de financements et l'alignement sur la vision de l'Initiative, sur la base des critères et indicateurs de référence « 4 pour 1000 » évaluation formative du projet.	Tous les pays et organisations partenaires de l'initiative « 4 pour 1000 » mettent en œuvre sur le terrain des projets qui contribuent à la réalisation de la vision « 4 pour 1000 » et des critères et indicateurs de référence du mécanisme international mis en place en 2030.
A3 PARTAGE D'EXPÉRIENCES (CF)	Faciliter un échange multipartite actif sur les innovations et les réussites.	Les idées, innovations et réussites pertinentes (approches ascendantes et descendantes) des parties prenantes « 4 pour 1000 » sont compilées, communiquées à l'échelle mondiale, discutées et prises en compte.	Les histoires de réussite sont partagées via des newsletters, lors du Forum annuel des partenaires et lors des événements de la Communauté de Pratique Climat-Sol (CoP).	5 événements thématiques par an Un salon virtuel impliquant 50% des partenaires.	10 événements thématiques par an Un salon virtuel impliquant tous les partenaires.
A4 INTERACTION AVEC LES PARTIES PRENANTES (CF)	Faciliter un échange régional de parties prenantes pour lancer des programmes de transformation fondés sur des données probantes pour une action sur le terrain.	Les parties prenantes régionales se rencontrent et interagissent pour élaborer des programmes fondés sur des données probantes pour une action sur le terrain, en mettant l'accent sur le dialogue entre les décideurs politiques et les scientifiques.	Une réunion annuelle mondiale et 1 à 2 réunions régionales (en ligne) avec des rapports de résultats respectifs.	1 réunion (en ligne) par an dans chaque région selon un concept à long terme avec des activités collaboratives entre les réunions.	3 à 5 réunions (en ligne) par an dans chaque région selon un concept à long terme avec des activités collaboratives entre les réunions.
A5 MARCHÉS DU CARBONE (GF)	Améliorer la transparence, l'accessibilité et la configuration des mécanismes du marché du carbone.	Les meilleurs mécanismes du marché du carbone et compensations pour la séquestration du carbone dans le sol sont examinés, compilés et partagés pour contribuer à leur amélioration, leur transparence et leur accessibilité.	Des données qualitatives sur le carbone organique du sol (COS), les marchés du carbone et les systèmes de compensation dans l'agriculture et la foresterie ont été compilées et sont librement accessibles.	L'Initiative « 4 pour 1000 » a identifié 3 à 5 régimes de rémunération louables et les partage au sein du réseau via la plateforme collaborative et le site Internet de l'Initiative.	3 à 5 instruments économiques alternatifs offrant une réelle incitation financière et moteur de la transformation vers l'agroécologie ont été explorés et/ou développés.
A6 CADRE CONCEPTUEL (CF)	Développer un cadre conceptuel illustrant les interrelations entre les facteurs déterminants de la SH, du SOC et du bilan carbone dans les systèmes AFOLU.	Un cadre conceptuel scientifique illustrant les interrelations entre les principaux facteurs déterminants, y compris les aspects socio-économiques, pour la SH, le COS et, en fin de compte, un bilan carbone positif dans les systèmes AFOLU a été développé avec des programmes de recherche, la coopération scientifique internationale et le CST.	Une discussion multipartite a été lancée. Contribution au projet CIRCASA et création de l'IRC.	Un cadre conceptuel scientifique a été élaboré et est utilisé pour la communication interne et externe et la prise de décision.	Le cadre conceptuel scientifique a été mis à jour et est utilisé pour la communication interne et externe et la prise de décision.

* CF: Core Facility | GF: Global Facility



B - MISE EN OEUVRE

	TITRE	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE 2020	CIBLE 2030	CIBLE 2050
B1 PLANS D'INVESTISSEMENT (GF)	Encourager l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'investissement reflétant les objectifs définis dans les CDN.	Des stratégies nationales et supranationales (y compris des mécanismes d'incitation et de réglementation) et des plans d'investissement responsables pour la SH dérivés des objectifs fixés dans les CDN sont élaborés et mis en œuvre.	Inventaire des stratégies et plans d'investissements	Tous les pays membres et partenaires de l'Initiative « 4 pour 1000 » incluent la SH et le SOC comme objectifs quantitatifs dans leurs plans d'investissement et documents connexes et s'y réfèrent dans leurs plans et programmes nationaux d'agriculture, de foresterie et d'utilisation des terres.	Tous les pays parties à la CCNUCC incluent la SH et le SOC comme objectifs quantitatifs dans leurs plans d'investissement et documents connexes et s'y réfèrent dans leurs plans et programmes nationaux d'agriculture, de foresterie et d'utilisation des terres.
B2 BASE DE DONNÉES TECHNOLOGIQUE (GF)	Fournir une base de données facilement accessible des bonnes pratiques pour la SH aux acteurs.	Une base de données technologique permet aux gestionnaires des terres d'accéder rapidement aux informations et de renforcer les capacités pour améliorer la SH et augmenter le SOC pour toutes les régions agro-pédo-climatiques.	Actuellement, l'initiative «4 pour 1000» ne donne pas accès à des bases de données au contenu pertinent, et les bases de données existantes sur les bonnes pratiques agricoles n'indiquent pas systématiquement l'impact potentiel sur le SH et le climat.	Une base de données avancée et mise à jour est disponible pour l'amélioration du SOC et de la SH dans deux autres régions. Des examens et des évaluations sont effectués chaque année.	Une base de données avancée et mise à jour liée à l'amélioration du SOC et de la SH est fournie dans le monde entier.
B3 GAFOLUP SERVICE D'ASSISTANCE (GF)	Développer et mettre en œuvre un service d'assistance décentralisé fournissant des conseils pour l'adoption réussie des bonnes pratiques agricoles, forestières et autres utilisations des terres (GAFOLUP).	Bureaux d'assistance régionaux à vocation scientifique pour (a) la planification des politiques locales de GAFOLUP, (b) l'établissement et l'application de programmes de compensation de la séquestration du carbone, et (c) la promotion d'actions aux niveaux appropriés conformément au principe de subsidiarité et de promotion des services écosystémiques sont développés et mis en œuvre.	Aucun service d'assistance n'est actif.	Le service d'assistance est actif dans 5 régions.	Le service d'assistance est actif à l'échelle mondiale, avec plus de pays et de sous-régions impliqués.
B4 OUTILS MRV (GF)	Fournir des outils de surveillance, de rapport et de vérification (MRV) de la SH et du SOC aux acteurs.	Une boîte à outils MRV mise à jour et améliorée, globale et facile d'utilisation sur la SH et le SOC, fournissant, entre autres, des outils pour l'analyse coûts-avantages, l'évaluation, le suivi et les systèmes d'aide à la décision, est disponible et librement accessible en ligne.	Les outils existants et les experts en MRV ont été identifiés et sont actifs dans le réseau 4p1000.	Les kits d'outils MRV existants ont des résultats comparables et clairement définis disponibles sur la plate-forme électronique.	La boîte à outils MRV fournit une base importante pour le développement et l'application d'un diagnostic dynamique et écosystémique de la SH.



C - PROMOTION

	TITRE	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE 2020	CIBLE 2030	CIBLE 2050
C1 PLAIDOYER ET SENSIBILISATION (CF)	Sensibiliser toutes les parties prenantes au rôle décisif de la SH dans la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la sécurité alimentaire.	Les décideurs et le grand public sont conscients de l'interdépendance entre sol, climat et sécurité alimentaire et reconnaissent le rôle central de l'Initiative « 4 pour 1000 » comme moteur de changement.	Des événements sporadiques ciblent le public sur l'importance des sols pour le climat et la sécurité alimentaire. Il y a une présence importante sur les médias sociaux et un simple kit de relations publiques (RP) est disponible.	Des supports d'information et d'éducation (Kits RP, etc.) sur l'importance des sols pour le climat et la sécurité alimentaire sont disponibles dans les 5 langues de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la plateforme électronique et le site internet « 4 pour 1000 ». Le réseau « 4 pour 1000 » organise chaque année au moins 10 événements de sensibilisation auprès des décideurs et du grand public.	Le réseau « 4 pour 1000 » organise au moins 50 événements de sensibilisation par an, ciblant les décideurs et le grand public (décideurs, public, écoles, agriculteurs, aménageurs du territoire, et autres acteurs et influenceurs).
C2 ENCOURAGER LA RÉGÉNÉRATION DES SOLS (GF)	Veiller à ce que la production soit basée sur les principes de l'agroécologie.	Les acteurs de la chaîne de valeur de l'agriculture et de la foresterie et les gestionnaires des terres ont subi un changement de paradigme de « l'exploitation des sols » à la « régénération des sols » et ont adopté les principes scientifiques de l'agroécologie et de la gestion durable des terres.	Les taux d'adoption de l'agroécologie sont insignifiants. Les produits issus de l'agroécologie jouent un rôle insignifiant dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales. Le paradigme de l'exploitation des sols prévaut comme principe de gestion des terres.	50% des acteurs des filières agricoles et forestières ont adopté les principes de l'agroécologie et de la gestion durable des terres.	100% des acteurs de la chaîne de valeur agricole et forestière ont adopté les principes de l'agroécologie et de la gestion durable des terres dans la pratique.
C3 AUGMENTER LES INVESTISSEMENTS (CF)	Accroître les investissements dans la SH et le SOC.	Convaincre les décideurs politiques et les bailleurs de fonds d'augmenter les engagements et les investissements dans l'AFOLU en faveur de la SH et de la séquestration du carbone.	Les établissements du Top 20* ont été contactés fin 2020.	En 2030, les institutions du Top 80** ont été contactées. ** Se référant à l'étude de synthèse des bailleurs de fonds «Mapping of active Finance Providers» délivrée par l'équipe de conseil : Perspectives Climate Group en décembre 2021 (financée par l'Agence allemande pour le développement (GIZ)).	En 2050, tous les décideurs politiques et bailleurs de fonds ont été contactés.
C4 MARQUE ET CERTIFICATION (CF)	Développer, améliorer et mettre en œuvre des mécanismes de marque pour la SH.	Des mécanismes de marque SH (autocollants, certification, récompenses, étiquetage, etc.), y compris une marque « 4 pour 1000 », sont développés, améliorés et mis en œuvre comme référence pour l'évolution de la SH et du stockage du SOC.	Il n'existe aucun mécanisme de marque SH largement reconnu.	Les mécanismes de marque SH sont pleinement opérationnels.	Les mécanismes de marque SH ont été évalués, mis à jour et pleinement opérationnels.



D - COLLABORATION

	TITRE	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE 2020	CIBLE 2030	CIBLE 2050
D1 PLATEFORME COLLABORATIVE (GF)	Fournir une plateforme collaborative numérique, y compris des portails régionaux.	Une plateforme collaborative électronique renforcée, comprenant des portails régionaux, facilite et renforce la collaboration et les échanges entre les parties prenantes au sein et autour de l'Initiative.	La plateforme collaborative 2.0 est pleinement opérationnelle pour le Secrétariat, le STC et le Bureau.	La plateforme collaborative 2.0 est développée aux 5 niveaux régionaux de l'Initiative et est pleinement opérationnelle pour tous les membres et partenaires de l'Initiative « 4 pour 1000 » et tous les acteurs intéressés.	La plateforme collaborative est pleinement opérationnelle.
D2 RÉSEAUX RÉGIONAUX (CF)	Établir, développer et étendre les réseaux régionaux « 4 pour 1000 »	Des réseaux régionaux « 4 pour 1000 » sont établis, développés et étendus.	1 à 2 réunions régionales annuelles « 4 pour 1000 » sont organisées.	Des réseaux régionaux « 4 pour 1000 » sont établis dans toutes les régions et actifs dans les pays partenaires et membres.	Des réseaux régionaux « 4 pour 1000 » sont établis et actifs dans toutes les régions et tous les pays.
D3 JEUNES & SÉNIORS (GF)	Favoriser l'engagement des jeunes et des seniors dans la transition vers l'agroécologie pour la SH et le climat.	Les réseaux de jeunes et seniors sont mobilisés et accompagnent les producteurs (agriculteurs, éleveurs et forestiers) et les groupes d'action locale dans leur transition vers l'agroécologie et la gestion durable des terres.	Contacts sporadiques avec les réseaux jeunes et seniors.	Les partenaires « 4 pour 1000 » ont établi des partenariats actifs avec les réseaux régionaux de jeunes et de seniors.	Des partenariats avec des réseaux de jeunes et de seniors sont actifs dans toutes les régions.
D4 PARTENARIATS & ALLIANCES (CF)	Établir des partenariats et des alliances pour renforcer l'action transformatrice sur le terrain.	Des partenariats et des alliances au sein du réseau « 4 pour 1000 » et d'autres organisations, réseaux et initiatives de financement et de mise en œuvre mondiaux connexes sont établis, ils renforcent le soutien, et l'établissement d'un environnement propice à une action transformatrice sur le terrain.	Des partenariats et des alliances avec quelques réseaux et initiatives mondiaux ont été établis.	D'autres partenariats et alliances avec des réseaux et initiatives mondiaux connexes ont été établis, et 50 % des partenaires « 4 pour 1 000 » sont engagés dans des partenariats ou des alliances.	D'autres partenariats et alliances avec des réseaux et initiatives mondiaux connexes ont été établis, et 100 % des partenaires « 4 pour 1 000 » sont engagés dans des partenariats ou des alliances.

E - SUIVI



	TITRE	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE 2020	CIBLE 2030	CIBLE 2050
E1 SYSTÈMES MRV (GF)	Fournir un catalogue de systèmes de MRV aux décideurs.	Un catalogue de systèmes de MRV* (télédétection, bases de données, capteurs, etc.), qui fournit des informations précises et fiables sur l'évolution de la SH et des stocks de SOC à différentes échelles est accessible. *L'objectif B4 s'adresse aux acteurs du terrain. E1 s'adresse aux décideurs.	Identification des 5 principaux opérateurs.	Un aperçu complet des 20 opérateurs importants et de leurs systèmes de surveillance est disponible.	Un catalogue « 4 pour 1000 » couvrant tous les systèmes de surveillance est disponible.
E2 OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ DES SOLS (GF)	Activer la surveillance en temps quasi réel de la SH et du SOC.	SH et SOC sont surveillés en temps quasi réel aux niveaux mondial, régional et national.	Identification de quelques opérateurs significatifs.	La mise en place d'un observatoire en temps réel pour la SH et le SOC.	L'observatoire SH & SOC en temps réel est opérationnel aux niveaux mondial, régional et sous-régional.
E3 ÉVALUATION D'IMPACT (GF)	Fournir des outils d'évaluation d'impact (IAT) pour évaluer la cohérence des actions avec la vision « 4 pour 1000 ».	Les outils d'évaluation d'impact (y compris la dimension socio-économique) évaluent si les projets, pratiques ou programmes sont conformes à la vision de l'Initiative « 4 pour 1000 », et sont accessibles et améliorés en permanence.	Exploration d'une éventuelle collaboration avec les développeurs d'outils existants : FAO EX-ACT (Ex-Ante Carbon-balance Tool) ; outil Wocat CBP (Carbon Benefits Project), etc.)	Les utilisateurs ont accès en ligne aux outils essentiels d'évaluation d'impact.	Les utilisateurs ont accès en ligne à des outils d'évaluation d'impact actualisés et étendus.

F - ACTIONS TRANSVERSALES

	TITRE	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE 2020	CIBLE 2030	CIBLE 2050
F1 RÉGIONS JUMELLES (CF)	Établir le concept de « régions jumelles » pour stimuler la SH et l'action climatique.	Le concept de « régions jumelles », visant à libérer le potentiel synergique de la coopération entre des régions contrastées et complémentaires pour lutter contre le changement climatique, restaurer les écosystèmes et améliorer les moyens de subsistance, est adopté.	Un projet pilote est en cours d'évaluation pour mettre en œuvre le concept de « Régions Jumelées » dans 3 régions distinctes en Europe (France, Allemagne et Espagne) et en Afrique (Bénin, RDC, Mali).	Le concept de « régions jumelles » est adopté par les collectivités de 20 pays partenaires « 4 pour 1000 ».	Le concept de « régions jumelles » est adopté par les collectivités de tous les pays partenaires « 4 pour 1000 ».
F2 MOBILISATION DES RESSOURCES (CF)	Mobiliser des ressources suffisantes pour assurer la mise en œuvre de la stratégie et le fonctionnement du Secrétariat Exécutif	L'Initiative « 4 pour 1000 » a mobilisé des ressources suffisantes pour assurer la mise en œuvre de la stratégie et le fonctionnement du Secrétariat Exécutif pour atteindre l'impact envisagé.	Le budget annuel aspiré en 2020 était de 961K€ (dont le budget de base de 721 K€), mais le financement disponible n'était que de 450 K€. Une ligne de base pour les investissements dans les projets SH sur le terrain n'a pas été établie.	Le budget annuel visé en 2020 était de 961 000€ (dont le budget de base de 721 000€), mais le financement disponible n'était que de 450 000€. Une ligne de base pour les investissements dans les projets SH sur le terrain n'a pas été établie.	Le niveau des investissements a doublé par rapport à 2030.
F3 TABLEAU DE BORD « 4 POUR 1000 » (CF)	Fournir un tableau de bord « 4 pour 1000 » fournissant des informations quantitatives en temps quasi réel sur les progrès de l'Initiative.	Un tableau de bord « 4 pour 1000 » fournissant des informations en temps quasi réel sur les progrès de l'Initiative, en tenant compte des Partenaires et des Membres et de leurs actions, est disponible.	Des rapports annuels sont disponibles.	D'ici fin 2022, des indicateurs clés de performance (KPI) seront établis. D'ici fin 2023, le tableau de bord sera opérationnel et régulièrement mis à jour.	Le tableau de bord « 4 pour 1000 » est opérationnel, régulièrement mis à jour et reconnu comme un standard international.



L'INITIATIVE « 4 POUR 1000 » : LES SOLS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CLIMAT

L'Initiative internationale « 4 pour 1000 », lancée le 1^{er} décembre 2015 à la COP 21,
fait partie du **Global Agenda for Action**.

Partenaire de :



SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

secretariat@4p1000.org

WWW.4P1000.ORG

